



B.T.S. Assistant de Manager

Les classes sont sous la responsabilité de Mme BERNARD et Mlle VIAL, professeurs

RENTREE DES ELEVES en salle A 41

Jeudi 2 septembre 2010

Matin : BTS 1 et BTS 2

- 9 h – 11 h Rentrée administrative
- 11 h – 12 h Intervention des Mutuelles SMERRA et LMDE

Après-midi : BTS 1 seulement

- 13 h 30 – 16 h Le métier d'étudiant : la voie de la réussite (investissement, gestion du temps, règles...)

Vendredi 3 septembre 2010

Matin : BTS 1 seulement

- 9 h -12 h Le métier et la formation d'Assistant de Manager

Après-midi libre

Lundi 6 septembre 2010

Début des cours

Les étudiants devront se procurer les manuels indiqués sur les listes pour le jour de la rentrée.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

La fiche comptabilité est à retourner au service comptabilité avant le **20 août 2010**.

Si vous souhaitez prendre vos repas dans l'établissement, pensez à vous munir d'un chèque à l'ordre de Association Alix Le Clerc pour pouvoir charger la carte qui vous permettra de déjeuner le jour de la rentrée.

SECURITE SOCIALE

Tous les étudiants doivent être affiliés à la sécurité sociale étudiante. L'inscription est gratuite pour les boursiers ou payante –201 € - selon votre âge. Les deux mutuelles étudiantes seront à votre disposition le matin du jour de la rentrée. Vous devez vous munir de :

1. La photocopie de votre carte d'immatriculation lycéen sur laquelle figure votre numéro de sécurité sociale. Elle vous a été adressée à la fin de votre année de Terminale par la C.P.A.M.
2. La photocopie de l'attestation vitale de vos parents ou l'attestation de qualité d'ayant-droit.
3. Un chèque de 201 € pour les non boursiers et les plus de 19 ans ou cas particuliers. Le formulaire pour l'immatriculation à la Sécurité Sociale Etudiante vous sera fourni le jour de la rentrée et vous le remplirez immédiatement en présence des mutuelles.
4. La photocopie de l'attestation provisoire de bourse. Si vous ne l'avez pas reçue, contactez d'urgence le CROUS à Grenoble (04.76.54.90.61).